

FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : 60 Avenue Dubrocq - 64100 Bayonne

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPB
DU 25 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
et le 25 mars, à 9 heures 15 minutes, en présentiel et en visioconférence,

Les membres de l'association « FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE » se sont réunis dans les locaux du Conseil Départemental de Bayonne afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2022**
- **Approbation du Rapport moral,**
- **Approbation du Rapport d'activités,**
- **Approbation des Résultats sportifs**
- **Approbation du Rapport financier et des comptes annuels**
- **Affectation du résultat**
- **Quitus aux dirigeants**
- **Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions**
- **Approbation du budget prévisionnel 2023**
- **Approbation des modifications du Règlement intérieur**
- **Approbation des modifications du Règlement financier**
- **Plan Sportif Fédéral 2023**
- **Intervention du DTN, M. Pascal Bédère**
- **Intervention du CTN Eguzkiza Ramon : certification Qualiopi**
- **Service civique**
- **Actions de communication fédérale : Eguzkiza Loré**
- **Interventions des personnalités**
- **Questions diverses.**

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le Président, M. Lilou ECHEVERRIA

Le Président de la FFPB, Lilou Echeverria, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous à cette assemblée générale ordinaire.

Il remercie par leur présence :

Les Président(e)s et Représentants des Ligues et Comités

- Monsieur Pierre GARICOECHEA – Ligue Nouvelle-Aquitaine et mandaté pour représenter la Ligue Ile de France
- Monsieur Rémi LABAU – Ligue Occitanie
- Monsieur Jean-Claude BERTHELOT – représentant la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Monsieur Jean-Paul LASTRA – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

- Monsieur Philippe MAUMET – Comité départemental Corrèze
- Monsieur Jacques LACROIX – représentant Comité départemental de Côte d'Argent
- Madame Ghislaine LASSUS – représentant Comité départemental des Landes
- Monsieur Christian PAILLOLE – Comité départemental du Lot et Garonne
- Monsieur Henri ERRANDONEA – représentant le Comité territorial du Pays Basque
- Monsieur LAGOURGUE Christian – représentant le Comité territorial du Béarn

- Madame Françoise CLAR – Comité de Haute Garonne, de l’Ariège et de l’Aude
- Monsieur Jean-Paul CHAMBORD – Comité départemental de Paris
- Monsieur Alain COMORGE – Comité départemental de la Métropole de Lyon et du Rhône.

Les Présidentes et Présidents des Clubs

Les Personnalités :

- Monsieur Iñaki ECHANIZ – Député de la 4^{ème} Circonscription des Pyrénées-Atlantiques

Et cite les personnes excusées :

- Madame Amélie OUDEA CASTERA – Ministre des Sports
- Madame Fabienne BOURDAIS – Directrice des Sports au Ministère des Sports
- Monsieur Frédéric SANAUR – Directeur de l’Agence Nationale du Sport
- Madame Véronique MOREIRA – Présidente Nationale de l’USEP
- Monsieur Olivier GIRAULT – Directeur National de l’UNSS
- Madame Anne BISAGNI FAURE – Rectrice académique régionale et Chancelière
- Monsieur François Xavier PESTEL – Directeur Académique des Pyrénées-Atlantiques de l’Education Nationale
- Monsieur Mathias LAMARQUE – Directeur régional à la Jeunesse, aux Sports et à la Cohésion Sociale
- Monsieur Philippe ETCHEVERRIA – Chef du service départemental à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports/Délégué Départemental à la Vie Associative
- Monsieur Alain ROUSSET – Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Madame Maritxu LATASTE – Directrice des Sports au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Jean-Jacques LASSERRE – Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Madame Denise SAINT PEE – Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Max BRISSON – Sénateur des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Vincent BRU – Député de la 5^{ème} Circonscription des Pyrénées-Atlantiques.
- Madame Florence LASSERRE – Députée de la 5^{ème} Circonscription des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Jean-René ETCHEGARAY – Maire de Bayonne et Président de la CAPB
- Monsieur Arnaud FONTAINE – Vice-Président de la Communauté d’Agglomération du Pays Basque délégué aux Equipements sportifs
- Monsieur Cyrille LAIGUILLON – Adjoint aux Sports à la Mairie de Bayonne
- Monsieur Willy MANGAMAN-MOUNY – Président Ligue Ile de la Réunion
- Monsieur Dimitry CHOI – Président Ligue St Pierre et Miquelon
- Monsieur Lionnel FAGET – Président Comité départemental des Hautes Pyrénées
- Monsieur Jean-Claude JOUGUET – Président Comité départemental du Gers
- Monsieur CABROL Arnaud – Président Comité départemental du Tarn
- Monsieur Pierre PLANSON – Président Comité départemental des Alpes-Maritimes
- Monsieur Ludovic LALEU – Président Comité départemental du Nord
- Monsieur Lionel LALEU – Président Comité départemental du Pas de Calais

En préambule, Madame Brigitte HENRIQUES, Présidente du Comité National Olympique Sportif Français, fait parvenir un message vidéo à l’assemblée dans lequel elle apporte tout son soutien à la FFPB et la remercie pour son action efficace au service du sport français.

Sur le bilan annuel dressé, Mme HENRIQUES met en évidence les points suivants :

- la FFPB compte 271 clubs qui fédèrent 30 264 licences et ATP
- la FFPB vient de fêter son centenaire.
- la FFPB s’est mobilisée avec détermination pour conserver le Statut de Sportif de Haut Niveau, sujet qu’il lui a paru important de soutenir personnellement.
- la FFPB a organisé avec réussite les Championnats du Monde 2022 de Biarritz Pays Basque. Mme Henriques exprime sa satisfaction et présente toutes ses félicitations pour les cinq titres de champion du monde et les médailles d’argent et de bronze obtenues.

Elue au CNOSF depuis juin 2021, elle précise son bilan à mi-mandat.

Elle a travaillé sur 2 axes principaux :

- aide aux fédérations, territoires, athlètes : mise en lumière des initiatives de terrain ;
- aide au développement sportif. Bénévoles-clubs-licenciés ont besoin d'être soutenus car ils constituent le socle du sport français.

Elle évoque ensuite la lourde organisation des JO 2024 de Paris, événement mondial. Le CNOSF est leader de la mobilisation des athlètes olympiques.

Sport propre, protection des enfants, tolérance zéro sur les discriminations et violences sont autant de secteurs qui seront privilégiés à cette occasion.

En conclusion, elle renouvelle ses félicitations à la FFPB pour ses engagements et la qualité de ses actions.

Le président, Lilou Echeverria, remercie Mme Henriques de son intervention et du soutien qu'elle a toujours apporté à notre fédération.

Avant la lecture de son rapport moral, le président, Lilou Echeverria, tient à rendre hommage aux acteurs de la pelote décédés en 2022/2023, et que nous n'oublions pas. Il demande à l'assemblée de respecter une minute de silence.

2. Décompte des voix et vérification du quorum

Les listes d'émargement font apparaître le nombre de voix suivant (ligues-comités clubs) :

| | | |
|-----------------------------|---|-----|
| NOUVELLE-AQUITAINE | : | 657 |
| OCCITANIE | : | 67 |
| ILE-DE-FRANCE | : | 28 |
| HAUTS DE FRANCE | : | 2 |
| PROVENCE-ALPES-COTES-AZUR | : | 9 |
| AUVERGNE-RHONE-ALPES | : | 2 |
| ILE-DE-LA-REUNION | : | 0 |
| ST-PIERRE-MIQUELON | : | 0 |
| Centre Val de Loire (Tours) | : | 0 |
| Pays de la Loire (Nantes) | : | 0 |
| Corse | : | 0 |
| Nouvelle Calédonie | : | 0 |

Voix : Ligues/Comités/Clubs émargés 765 sur 1 242 voix (convoquées)

Le quorum 622 voix étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut se dérouler normalement.

3. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2022

Les procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 26.03.2022 ont été envoyés par courriel à tous les clubs, comités, ligues, et aux membres du Comité Directeur avec la convocation de l'assemblée générale ordinaire 2023.

4. Rapport moral

Le Président, Lilou Echeverria, remercie l'ensemble des participants à cette assemblée générale de la FFPB, ce qui témoigne de leur intérêt porté à nos activités et au développement de notre pelote basque.

Après deux années marquées par la pandémie du Covid-19, cette année marque le retour de conditions normales d'accès à nos frontons, de fonctionnement de nos écoles de pelote et d'organisation de nos compétitions.

Les décisions prises pendant la crise ont permis de la traverser sans compromettre l'avenir et l'exercice 2022 marque le retour de la croissance des effectifs et la poursuite de l'amélioration de notre communication.

Lors de notre dernière assemblée générale, la FFPB comptait 13 677 licenciés et 8 493 Autres Titres de Participation (ATP), aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 14 732 licenciés et 15 532 Autres Titres de Participation (ATP), soit une progression de 7,7% pour les licences et 83% pour les ATP (36,5% globalement).

Nos effectifs ont retrouvé le niveau antérieur à la crise sanitaire.

La refonte du site Internet a permis d'améliorer la communication de la FFPB.

Sur le plan sportif, la saison écoulée a été marquée par l'organisation des championnats du Monde et a apporté de nombreuses satisfactions avec, entre autres, 5 titres de champion du Monde, 2 médailles d'Argent et 9 médailles de Bronze.

Ces résultats n'auraient pas été possibles sans l'engagement des bénévoles, le dévouement de nos salariés, les entraîneurs, la DTN, ses cadres techniques, le soutien de nos partenaires et des pouvoirs publics.

C'est donc un bilan très positif qui est présenté pour l'exercice 2022.

Ces résultats nous encouragent à regarder l'avenir avec confiance et ambition alors que la FFPB a fêté en 2022 ses 100 ans d'existence, les 100 ans de la Grande Semaine de pelote basque et a organisé des championnats du Monde toutes catégories.

Plusieurs événements majeurs vont solliciter notre engagement et nos efforts pendant cette année 2023 :

- Les Coupes d'Europe de Clubs et les Championnats d'Europe de Nations qui vont se dérouler en Espagne (Iscar, Getafe-Madrid) et en France (Oloron Sainte Marie, Castanet Tolosan).
- Les Championnats du Monde des moins de 22 ans en frontons 30m et 54m à Mexico.
- L'organisation d'Assises de la pelote basque en septembre à Pau.

Un accord de partenariat vient d'être renouvelé avec France Télévisions, NoA, et Canal Plus Sport.

Le président, Lilou Echeverria, remercie enfin les élus locaux, le Ministère des Sports, l'ANS, ainsi que les partenaires qui nous soutiennent.

5. Rapport d'activités

Le secrétaire général adjoint, René Hardoy, présente le rapport d'activités 2022.

ASSOCIATIONS

8 Ligues Régionales affiliées*

14 Comités Départementaux ; 2 Comités Territoriaux

271 clubs/associations sportives (3 créations, 2 « mises en sommeil », 3 dissolutions).

* Par assemblée générale du 17.09.2022, le comité directeur de la Ligue Hauts-de-France a décidé de mettre en sommeil ladite ligue suite au décès de son président Dominique Peyrat début 2022.

* Une nouvelle ligue s'est affiliée ce début d'année 2023 : la Ligue de Corse.

LICENCES

14 732 licences sportives et 15 532 ATP - Autres titres de participation. 20 licences individuelles.

Licences professionnelles : Main nue 27, Cesta punta 18, Pala corta 2.

1 526 licences (M10 à Seniors) gratuites enregistrées entre le 1er septembre et le 31 décembre 2022.

CLASSEMENT des ASSOCIATIONS (Nombre de licenciés)

Zaharrer Segi – Saint Etienne de Baïgorry (320)

Goizeko Izarra – Saint Jean Pied de Port (279)

Kapito Harri – Ustaritz (256)

Section Paloise – Pau (239)

Noizbait – Hasparren (228)

US Saint Palais Amikuze – Saint Palais (223)
Luzean – Saint Jean de Luz (222)
Urruñarrak – Urrugne (222)
SPUC – Saint Pée sur Nivelle (208)
Aviron Bayonnais – Bayonne (207)

COMPETITIONS NATIONALES

La FFPB a organisé :

- 154 Championnats de France Amateurs
- 2 Open France
- 2 Championnats de France Pro/Am (Grand chistera et Cesta punta)
- 4 Championnats de France Pro Main nue
- 24 Challenges nationaux
- 1 Coupe de France féminine à Grand chistera.

Tous les résultats sportifs de l'année sportive 2022 sont consultables sur la brochure de l'Assemblée Générale 2023. *Voir lien fin du procès-verbal.*

GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE

Cette 100^{ème} Grande Semaine a débuté le dimanche 14 août à Hasparren.

Afin de marquer l'événement, le Président Lilou Echeverria avait décidé d'organiser une entrée gratuite le matin.

Toute la semaine, pas moins de 12 canchas accueillait les finales des diverses spécialités.

Le lundi 15 et pour la première fois se sont déroulées 6 finales de Frontball femmes et hommes.

Le dimanche 21 septembre, pour la « clôture » Ustaritz accueillait les finales de chistera joko garbi.

La traditionnelle remise des trophées « Plaza Mutil – Plaza Gizon » venait récompenser des joueuses et joueurs qui s'étaient distingués par leur fair-play durant la semaine.

Le club Kostakoak–Bidart était, une nouvelle fois, élu meilleur club de la Grande Semaine.

COMPETITIONS INTERNATIONALES

Compétitions UFEPV : Union des Fédérations Européennes de Pelote Basque

- Championnat d'Europe en Fronton 36 mètres : Toulouse (Argoulets)
- Championnat d'Europe en Fronton 30 mètres : Madrid en Espagne.

Championnats du Monde Biarritz 2022

Ils se sont déroulés à :

- Biarritz : Fronton mur à gauche 30m du Cosec la Négresse ; Fronton mur à gauche 36m Plaza Berri ; Fronton mur à gauche 54m/Jai-alai Aguilera
- Bayonne : Fronton mur à gauche 30m Lycée Cassin – Trinquet Moderne
- Bidart : Fronton mur à gauche Kirolak
- Hasparren : Trinquet Berria.

Quelques chiffres révélateurs :

36 nations – 370 parties – 623 athlètes – 300 bénévoles – 1 000 accréditations – 30 arbitres – 900 pelotes – 1 000 enfants invités.

Réalisation de magnifiques podiums par les Compagnons du Tour de France et les Lycées Haroun Tazieff Saint Paul les Dax et Louis de Foix de Bayonne.

A noter pour la première fois, l'apparition du ParaPelote (Handi-Sport) avec une partie de démonstration France-Espagne.

Deux arbitres officiels français Eric Dibar et Argia Olçomendy ont été retenus par la FIPV. Ils ont été accompagnés de nombreux assesseurs français que la FFPB tient à remercier.

Voir lien fin du procès-verbal.

VIE FEDERALE

DISPOSITIF PASSERELLE

La commission technique et pédagogique (CTP) a mis en place ce nouveau dispositif (voir rapport d'activités de la CTP).

Elle s'est rendue :

- En Corse, profitant de la semaine olympique et paralympique, près de 1500 jeunes ont participé. L'engouement dégagé va initier la création de deux clubs puis de la Ligue Corse.
- En Nouvelle Calédonie, actions sur trois écoles, un collège plus trois quartiers prioritaires. Déjà vingt-cinq licenciés supplémentaires.
- En Lot et Garonne, actions sur Agen, Marmande et Fumel. Quinze nouveaux licenciés provenant des écoles.
- Dans le Nord, club MLAP-La Madeleine : Formation de cinq éducateurs à Bayonne. Actions « Salon des Sports » : seize nouveaux licenciés.

PELOTE ACADEMIE

Rassemblement de 5 comités dans diverses spécialités.

L'organisation de la première version était programmée en mai 2022 au club APBH (Le Haillan). Faute d'un nombre suffisant d'équipes, la CTP a repoussé l'échéance en décembre 2022.

La CTP a assuré l'organisation et le déroulement de la compétition, aidés par les éducateurs du club de l'APBH (Le Haillan) : 5 équipes représentant le Gers, la Côte d'Argent, les Alpes Maritimes, les Landes se sont retrouvées le 18 décembre sur les installations du club de l'APBH (Le Haillan).

L'enthousiasme des participants (filles et garçons) ainsi que l'avis des éducateurs présents nous confortent dans l'idée de pérenniser cette formule qui doit être le fruit de rassemblements internes à chaque comité.

La formule 2023 sera exclusivement réservée aux enfants (garçons/filles-M10/M12) qui n'ont pas encore participé à des compétitions nationales.

La CTP a proposé à la Ligue Occitanie et au Comité 31 d'organiser le prochain rassemblement.

SPORT ADAPTE / HANDI PELOTE

Accompagnement de journées. On dénombre plus de 20 participants, de nombreux clubs et villes s'impliquent : Portet sur Garonne, Biarritz, Tarbes, Le Haillan, Saint Lon les Mines, Dax. Pau va très vite intégrer le circuit.

Sport adapté/Circuit Para Pelote : Benoît Dupruilh et Béatrice Lauilhé font un travail remarquable aidés par les clubs qui les accueillent -Dax, Vieux Boucau, Mont de Marsan, Hossegor...- voire les Comités.

PASS'PELOTE

Une convention a été signée entre la FFPB et le CCAS de la Ville d'Anglet. Les villes d'Hendaye, Saint Pée sur Nivelle et Capbreton sont aussi concernées. Tout public, de 7 à 77 ans. 265 hommes et 198 femmes.

FSU Fédération du Sport Universitaire - 26° ZABALKI

Cette année, les rencontres Inter-Universités se sont déroulées à Pampelune en Espagne. 17 Universités ont regroupé 117 joueurs et joueuses.

L'ASU de Bordeaux a été classée meilleure université sur l'ensemble des résultats.

UNSS - USEP

La compétition est réservée au frontball. Les élèves de 13 associations sportives scolaires se sont démenés pour participer au final au championnat de France qui s'est déroulé à Mauléon les 10 et 11 mai. 150 participants dont un tiers de filles.

Suite à la signature de la convention en 2020, la pratique sportive de la pelote basque est en nette progression dans les écoles et collèges.

QUALIOPI

C'est une marque de certification « qualité » des prestataires de formation. Elle vise à :

- permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès du public.
- attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.

En 2022, la certification « qualité » est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés ; c'est le cas pour notre organisme de formation CNF-Pelote FFPB.

Tout ceci sera développé au point 14 de l'ordre du jour par Ramon Eguzkiza, CTN Occitanie.

SERVICE CIVIQUE

Le Comité départemental de pelote basque de la Haute Garonne, de l'Ariège et de l'Aude, par délégation de la Fédération Française de pelote basque, a reçu l'agrément national de Service Civique National délivré par l'Agence du Service Civique le 26.10.2022 pour une durée de trois ans soit jusqu'au 25.10.2025.

Les deux axes essentiels validés par la commission sont :

- Favoriser le développement de la pelote basque et son accès à tous
- Sensibiliser au Sport Santé par la pratique de la pelote basque adaptée.

Les missions sont ouvertes à tous les clubs, Comités et Ligues et Fédération Française de pelote basque sur le territoire français.

CENTRE NATIONAL CESTA PUNTA

Les frontons Jai Alai de Saint Jean de Luz et de Biarritz Aguilera sont les hôtes de douze joueurs Espoirs placés sous la houlette de Philippe Etcheberry et Eric Irastorza.

CENTRE NATIONAL MAIN NUE

Le Trinquet Berria d'Hasparren accueille, quant à lui une vingtaine de joueurs de main nue Espoirs, sous la responsabilité de Manu Martiarena, Vincent et Thierry Itoiz, et Alain Héguibéhère.

JOURNEE « Pelote contre la Faim »

Organisée par la Délégation Action contre la Faim du Pays-Basque avec comme marraine notre championne Maritxu Housset Chapelet, ce rassemblement s'est déroulé le samedi 19 novembre au Complexe d'Aguiléra mis à disposition gracieusement par le Biarritz Athletic Club. Très belle réussite de solidarité sportive avec la participation d'une quarantaine d'équipes représentant diverses entreprises locales.

AFCAM

L'Association Française du Corps Arbitral Multisports, au niveau régional, a tenu à récompenser, Argia Olçomendy du Comité du Pays Basque licenciée à Zaharrer Segi-Saint Etienne de Baigorri dans la catégorie Elite, et Romain Lefebvre, du Comité des Landes licencié à l'U.S. Dax, chez les Espoirs.

EQUIPEMENTS – INSTALLATIONS

Bayonne (64) : Rénovation du fronton place libre Jean Dager. Réfection de l'enrobé du sol.

Travaux sur le petit mur. Construction de gradins non couverts. Travaux terminés.

Anglet (64) : Au quartier Sutar, remarquable construction d'un fronton place libre de 100 mètres de long aux deux murs identiques, doté de l'éclairage. Des finitions à réaliser. Inauguration prévue en juin 2023.

Ahaxe (64) : Ancien fronton mur à gauche de 30 mètres totalement rénové. Travaux pratiquement terminés. Inauguration prévue juillet 2023.

Iholdy (64) : Transformation du fronton mur à gauche de 36 mètres en trinquet à paroi de verre. Début des travaux 15 avril.

Urt (64) : Rénovation du fronton place libre. Travaux terminés.

Gujan Mestras (33) : Installation de l'éclairage du fronton place libre.

Fumel (47) : Aménagement d'un petit fronton mur à gauche, dans un grand hangar, face à un autre réalisé il y a quatre ans. Rénovation de la cancha du fronton place libre.

Espelette (64) : Rénovation totale du fronton place libre. Travaux en cours.

La FFPB déplore cependant la démolition du fronton du Toulouse OAC, cher à la Ligue d'Occitanie et à MM. Robert Bonnafous et Max Vianes, pour faire place à une ligne de métro.

RECOMPENSES EXCEPTIONNELLES

La Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports a été remise à Roland Dufourg par Monsieur Philippe Etcheverria, Chef du service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports/Délégué Départemental à la Vie Associative.

Le jour de la réception des Equipes de France, suite au Mondial, le Président Lilou Echeverria a tenu à honorer trois dirigeants qui se sont impliqués dans la vie fédérale durant de très longues années :

• Marie-Claude DELBOS • Roland DUFOURG • Jean SUPERVILLE.

Un souvenir personnel leur a été offert ainsi qu'une place...à vie...au Trinquet Moderne de Bayonne.

FFPB : une bien belle centenaire !

Samedi 7 mai, au Trinquet Moderne, la FFPB a fêté le centième anniversaire de sa création : à cette occasion, il a été procédé à l'inauguration des locaux du siège totalement relooké, et à la signature d'une convention de collaboration avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » qui lutte contre la pédophilie et les violences sexuelles en milieu sportif.

La journée s'est terminée par le spectacle Reбота du metteur en scène parisien, Jean-Paul Alègre.

6. Approbation des résultats sportifs 2022

Stéphane Saint-Laurent, responsable Commission Sportive Générale, présente les résultats sportifs 2022 et qui sont consultables sur la brochure de l'AG 2023.

Remarques

D. Garate président de l'US Saint Laurent de Gosse déplore que le diaporama projeté ne mette en lumière que les podiums et résultats de Nationale A de certaines spécialités. Soit on présente l'ensemble des finales Nationale A soit aucune. A son sens, c'est un manque de respect pour certains clubs.

L. Garcia président de Kostakoak-Bidart évoque le problème du dopage et les interrogations et incompréhensions qu'il soulève. Comment se fait-il que le résultat du joueur testé positif au contrôle antidopage AFLD est validé et enregistré sur le palmarès ?

Le Président, Lilou Echeverria, lui précise que la lutte contre le dopage relève exclusivement de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD).

La notification d'une infraction au contrôle antidopage est d'abord personnellement signifiée au joueur incriminé et à lui seul.

La FFPB n'est avertie que bien plus tard et se doit de respecter une totale confidentialité.

Il faut savoir que l'AFLD prononce parfois une sanction plus d'un an après la date du contrôle positif.

Dans l'attente de cette sanction, le joueur est suspendu.

Les directives de l'AFLD précisent que les résultats individuels et collectifs du joueur fautif sont annulés.

Un club champion de France peut donc être déchu de son titre et disparaître du palmarès fédéral.

7. Approbation du rapport financier et des comptes annuels

Mme Corinne POTEI, responsable de la Commission des finances, présente le rapport financier.

Les comptes 2022 de la Fédération sont marqués par deux événements importants :

- Le Championnat du Monde de Biarritz en octobre.

- Le retour du public lors des compétitions. Fin des parties à huis clos comme en 2021.

On peut noter également une hausse des licenciés à peu près un millier de personnes.

Le tout conjugué, cela engendre une forte progression des produits d'exploitation d'environ 808 KE.

Les principales variations significatives sont :

- Hausse des subventions + 116 KE
- Hausse des recettes liées aux compétitions (billetterie notamment) + 417 KE dont 295 KE pour le Championnat du Monde
- Hausse des licences + 46 KE
- Hausse des transferts de charges (refacturations diverses) + 166 KE.

Face à cela, les charges de fonctionnement progressent de + 629 KE cette année.

Les postes en évolution sont liés notamment à l'organisation du Championnat du Monde.

On y trouve la remise en état des sites (17 KE), la réalisation des vidéos et TV (236 KE), les frais d'organisation (87 KE), l'hébergement et les repas (125 KE) entre autres.

Les fluides augmentent de 8 KE.

Les rétrocessions (part organisateur, dotation des joueurs Main nue) sont en hausse de 42 KE.

Il est à noter l'embauche de deux personnes sur l'exercice : un agent de développement fédéral et un jeune en alternance.

Les charges de personnel s'élèvent à 208 KE contre 187 KE l'an dernier.

Les chiffres clés de l'Association au 31/12/2022 :

- Les fonds propres s'élèvent désormais à 932 KE (sur 1 320 K€ du total de bilan).
- La trésorerie à 941 KE.
- Le résultat de l'exercice est excédentaire et se monte à 216 763 € cette année.

Nous proposerons d'affecter le bénéfice en « Report à Nouveau ».

L'indicateur de solidité financière montre cette année encore une situation saine et solide de la Fédération.

8. Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation des dites conventions

Monsieur Bernard Poussou, Commissaire aux Comptes, présente ses rapports sur les comptes annuels de la FFPB de l'exercice clos le 31/12/2022 et sur les conventions réglementées.

Il donne lecture de la nature de sa mission. Et qu'au regard des règles et des principes comptables français, il peut certifier les comptes annuels 2022.

9. Approbation du budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023 est présenté par le trésorier, Thierry Casteres.

L'année 2023 reviendra sur un exercice plus habituel. Ainsi notre budget devra atteindre 1204 K€.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- Haut Niveau et Médical : 252 K€ (21%)
- Développement & Formation : 119 KE (10%)
- Compétitions nationales : 177 KE (15%)
- Fonctionnement global : 656 KE (54%).

Les recettes intègrent l'évolution du nombre des licenciés et tarifs des licences, pour atteindre 695 K€, ce à quoi il convient d'ajouter 13 K€ d'affiliations des clubs.

Les autres recettes (notamment les subventions, et les recettes billetterie hors Championnat du Monde) sont estimées à 509 K€ dont 355 K€ de subventions et mécénats, dont 125 K€ de recettes billetteries. Au même niveau que l'année dernière.

10. Approbation des modifications du Règlement intérieur

Les modifications des articles du Règlement intérieur sont exposées.

Ci-dessous numéros des articles modifiés :

14 COMMISSION DE CONTROLE DE L'HONORABILITE point 3)

15 COMMISSION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU et missions

16 COMMISSION DES ENTRAINEURS FEDERAUX et missions

Voir *pièce jointe (1 Règlement intérieur)*.

11. Approbation des modifications du Règlement financier

Les modifications des articles du Règlement financier sont exposées.

Ci-dessous numéros des articles modifiés :

363 DEPLACEMENTS ARBITRES (*article nouveau*)

38 PENALITES PECUNIAIRES C) QUOTA ARBITRES NON POURVU (*alinéa nouveau*)

Voir *pièce jointe (3 Règlement financier)*.

Concernant les propositions de modifications (déplacements d'arbitres et quota d'arbitres non pourvu), Henri ERRANDONEA, Secrétaire Général du Comité Territorial du Pays Basque, indique que le CTPB vote contre, estimant être lésé par la mise en place d'un tel système. Il estime inadmissible que des sanctions financières soient appliquées si le quota présenté n'est pas respecté.

Il demande plus de temps pour la mise en application éventuelle d'une telle modification.

Le CTPB compte 5 610 licenciés. Les sanctions proposées constituent une entrave au travail pédagogique énorme de développement de la pelote sur le territoire Pays Basque et dans les autres Comités.

Christian LAGOURGUE rappelle que les clubs et Comités auront un an pour se mettre aux normes, l'application étant prévue pour septembre 2024.

Concernant l'arbitrage, Henri ERRANDONEA rappelle que le CTPB a fait de gros efforts en formant et proposant trois arbitres féminines pour le mondial 2022. A son sens, une action pédagogique de formation à l'arbitrage doit être encouragée dès le plus jeune âge.

La Commission fédérale des Arbitres se doit de continuer à réfléchir à ce problème et le CTPB se dit prêt à collaborer.

P. Barbe, responsable Commission Administrative, souligne que les quotas sont calculés sur la base du nombre de voix Comité/Ligue pour les élections fédérales et que le forfait kilométrique a augmenté récemment.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2022, valide les termes de ces documents.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, valide les termes de ce rapport.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activités, valide les termes de ce rapport.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des résultats sportifs 2022, valide l'ensemble de ces résultats sportifs.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport financier sur la situation de l'Association pendant l'exercice clos le 31/12/2022 et sur les comptes dudit exercice,
- et la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, se traduisant par un excédent net de gestion de 216 763 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Il est décidé d'affecter l'excédent au report à nouveau.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter l'excédent net de gestion de l'exercice clos le 31/12/2022, lequel s'établit à 216 763 euros, au compte Report à nouveau.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus aux Dirigeants de l'Association et aux membres du Comité Directeur pris tant collectivement qu'individuellement pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31/12/2022.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les termes de ce rapport.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2023, approuve ledit budget.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES PRESENTS ET REPRESENTES.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des modifications du Règlement intérieur, approuve ces modifications.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES PRESENTS ET REPRESENTES.

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des modifications du Règlement financier, approuve ces modifications.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A LA MAJORITÉ DES PRESENTS ET REPRESENTES.
Contre : 221 – Abstention : 16 – Pour : 528.**

12. Plan Sportif Fédéral 2023 (PSF)

Ghislaine Lassus et Pierre Garaicoechea présentent les différents aspects du Projet Sportif Fédéral, des directives et enveloppes financières de l'ANS.

Bilan PSF 2022 Ligues, Comités et Clubs

Crédits de l'ANS (Agence Nationale du Sport) délégués à la FFPB : 191,2 K€ globalement dont 50,1 K€ pour l'Île de La Réunion. En 2022, 43 structures ont été aidées.

| | |
|------------|------------|
| 5 Ligues | 29 500 € |
| 10 Comités | 53 800 € |
| 28 Clubs | 107 900 €. |

Depuis 2020, 50 structures ont été aidées : 17 Comités ou Ligues et 33 Clubs.

La campagne PSF 2023 a été lancée par la diffusion de la note de cadrage le 7 mars 2023 qui précise les axes et actions susceptibles d'être accompagnées.

Les crédits alloués par l'ANS à la FFPB pour cette campagne 174,3 K€ sont en baisse de 3,3 %. La part réservée à l'Île de La Réunion est de 45,7 K€.

Les demandes de subventions sont à déposer avant le 25 avril 2023, l'instruction des dossiers en mai, les arbitrages de la Commission PSF FFPB sont à transmettre à l'ANS avant le 31 mai.

Validation ANS en juin juillet et versement des subventions en août.

13. Intervention du DTN, M. Pascal Bédère

Le Directeur Technique National, Pascal Bédère, précise ses divers dossiers :

- Le Contrat de Délégation

Il prévoit les conditions dans lesquelles la FFPB exerce ses missions de service public déléguées par le Ministère ainsi que les objectifs afin de garantir à ses membres et licenciés le respect des valeurs de la République, la prévention des violences, la protection de l'intégrité physique et morale, l'équité des compétitions, la démocratie et la probité des organisations.

- Le Contrat d'Engagement Républicain

Toutes les associations affiliées à la FFPB s'engagent au CER signé par la FFPB à respecter les valeurs républicaines : • Respect des lois de la république • Liberté de conscience • Liberté des membres de l'association • Egalité et non-discrimination • Fraternité et prévention de la violence • Respect de la dignité de la personne humaine • Respect des symboles de la république.

- La Formation – Management

- Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « animateur de Pelote Basque » correspond pleinement aux besoins de formation des personnes appelées à intervenir dans le cadre du dispositif « Passerelle » entre le milieu scolaire et le club.
Formation 80h en centre et 80h en structure suivies par un tuteur.
La 2^{ème} session de ce CQP s'est terminée en juin 2022 avec 11 candidats dont 10 reçus (17 reçus en 2021). La 3^{ème} session est en cours (janvier-juin 2023).
- La validation de la Certification Qualiopi pour notre Organisme de Formation, le CNF-FFPB. Elle permet aux candidats de bénéficier des dispositifs d'aides financières aux formations et nous rend éligibles à la taxe d'apprentissage.
- Les lettres de mission des Cadres Techniques et Sportifs d'Etat (CTS) et de l'agent de développement fédéral.

- Le Haut Niveau

- Plan de Performance Fédéral (PPF) validé en juin 2022
- Financement par le contrat de performance 2022 et les fonds propres fédéraux
- Fonctionnement Structures de haut niveau : Pôle France, Pôles accession et Centres d'entraînement Main nue et Cesta punta
- Accès aux Listes de Sportifs de Haut Niveau (SHN)
- Aides individualisées et Contrats d'Insertion Professionnelle (CIP)
- Préparation des Championnats du Monde 2022 en France
Collectifs de joueuses et joueurs France par spécialité identifiés suivis par les entraîneurs fédéraux et préparateurs physiques avec suivi médical.
Tests. Sélections. Stratégie de préparation par spécialité. Suivi de la compétition.
- Objectifs 2023 : Championnats du Monde M22 en Frontons 30m et 54m au Mexique (novembre)
- Coupes d'Europe des Clubs et Championnats d'Europe des Nations
- Plan 2026 pour les Championnats du Monde Absoluto à San Luis en Argentine.

- Le développement

- L'accompagnement du Projet Sportif Fédéral (PSF)
- La participation à toutes les actions de développement (pelote scolaire, féminisation, para pelote, Equipe Technique Régionale...)
Financement par le contrat de développement 2022 et les fonds propres fédéraux
- Le suivi des dispositifs ministériels et de l'Agence du Sport
- La participation à la mise en place du contrôle d'honorabilité des éducateurs bénévoles et exploitants d'ERPS
- La mise en place du plan fédéral de prévention des violences dans le sport.

Remerciements aux collègues Conseillers techniques d'Etat, Sophie CLAVERIE, Marie ROLET, Thierry LARRALDE, Pierre BOUCHET, Ramon EGUZKIZA, à notre agent de développement Yoan HEGUIABEHRE, aux secrétaires, Marie Jo, Thérèse, Aude, Cindy, à Jules BENAC et Lore EGUZQUIZA.

Remerciements à tous les dirigeants de la FFPB, des Liges, Comités et clubs, aux entraîneurs fédéraux, aux intervenants dans les Pôles et Centres d'entraînement, aux bénévoles des ETR et plus généralement à tous les bénévoles avec qui nous collaborons quotidiennement.

14. Intervention du CTN, M. Ramon Eguzkiza : certification Qualiopi

Ramon Eguzkiza, CTN Occitanie, responsable des Formations du CNF-Pelote-FFPB, expose la teneur d'une telle certification.

La marque « Qualiopi » est délivrée par des organismes certificateurs accrédités ou autorisés. L'audit du CNF-Pelote-FFPB a été réalisé par la société « Qualitia ».

Ramon Eguzkiza a travaillé conjointement avec le service communication de la FFPB et la DTN pour son obtention.

Ce travail a permis de réactualiser les formations professionnelles et de se mettre en conformité sur la base des sept grands critères du référentiel, déclinés en nombreux indicateurs.

Le CNF-Pelote-FFPB a obtenu la certification Qualiopi, valable trois ans, suite à l'audit initial le 22 décembre 2022 avec les félicitations de l'auditeur.

Un audit de surveillance est programmé dans les 18 mois et un autre de renouvellement sera à définir au bout de ces trois ans.

Grâce à cette certification, le CNF-Pelote-FFPB peut continuer à bénéficier d'une part de la taxe d'apprentissage et a pu lancer la troisième promotion du CQP « Animateur Pelote Basque » (renseignements disponibles sur www.ffpb.net).

15. Service civique

Françoise Clar, présidente du Comité départemental de pelote basque de la Haute Garonne, de l'Ariège et de l'Aude, responsable fédérale déléguée au Service Civique national, présente les formalités.

17 postes de Service civique à la pelote disponibles en 2023 au niveau national.

Le Service civique s'adresse à la FFPB, les ligues, les comités, les clubs et associations qui souhaitent engager une personne de 16 à 25 ans et 30 ans en situation de handicap, en contrat de 8 mois, entre 24 et 35 heures hebdomadaires, avec un tuteur désigné.

Les démarches administratives sont effectuées par Fabio Thaly, Référent Service Civique Pelote, service-civique@ffpb.net

Le coût pour la structure accueillante est de 111,35 € par mois. Le volontaire perçoit 600,94 € par mois.

Les thématiques sont axées vers :

- le développement de la Pelote Basque : • Structurer, communiquer • Organiser des événements
• Agir auprès des jeunes, des féminines • Être présent sur des territoires isolés.
- le Sport Santé Pelote basque : • Réfléchir à la création de sections • Co-animer des manifestations
• Développer des sessions spécifiques • Favoriser la mise en relation.

Renseignements – Annonces : www.ffpb.net/service-civique/

16. Actions de communication fédérale : Eguzquiza Loré

La communication fédérale fait l'objet d'un contrat de prestation de service depuis le 1er août 2021. La FFPB fait appel à Loré Eguzquiza en qualité de responsable de la communication fédérale.

1°) Site Internet

Le nouveau site internet fédéral a cumulé de mars 2022 à mars 2023 : 79 982 connexions, de 3 minutes 12 secondes en moyenne. Le trafic hebdomadaire moyen est de 4 000 connexions (hors période Mondial Biarritz 2022).

De nouvelles pages spécifiques ont été créées : sur l'honorabilité, l'emploi, les stages et les services civiques, le centre national de formation, les formations ou encore la boutique et la billetterie.

Le site fédéral a vocation à évoluer et s'améliorer avec les idées de tous et toutes.

2°) Réseaux sociaux

a) les comptes existants

- Facebook + de 8 700 abonnés.
- Instagram + de 3 800 abonnés.

Ces deux réseaux ont doublé leurs nombres d'abonnés depuis août 2021.

A eux deux, ces réseaux ont cumulé plus de 300 publications et plus de 1 000 stories entre mars 2022 et mars 2023.

- Twitter comptabilise 509 abonnés et 163 tweet. Un réseau un peu délaissé.

b) Créations de comptes

Nous avons souhaité élargir l'offre de réseaux sociaux que proposait la FFPB en créant un compte LinkedIn et une chaîne Youtube qui bien que peu exploités les six premiers mois ont vocation à prendre une place importante dans la communication fédérale.

Actuellement 360 personnes suivent l'actualité fédérale sur LinkedIn et 250 sur YouTube.

3°) Photothèque

La FFPB a souhaité regrouper et archiver toutes ses images. Le choix a été fait de réactiver le compte Flickr existant et de le basculer en compte Pro avec un stockage illimité.

Loré Eguzquiza en profite pour remercier Marie-Claude Delbos pour son aide précieuse sur le terrain et ses photos.

Le compte Flickr est accessible depuis la page d'accueil du site ffpb.net ainsi que depuis les réseaux sociaux (linktree).

4°) Revue Pilota

Sous la houlette de Jean-Marie Lapeyre, la revue Pilota continue à paraître sous forme numérique et papier.

5°) Relation presse

Nous entretenons également des liens avec les médias (presse et tv) qui reçoivent des communiqués et assistent aux différentes conférences de presse organisées.

Loré Eguzquiza rappelle que l'objet principal de ses missions auprès de la Fédération est de valoriser les différentes compétitions : Championnats de France, Grande Semaine de Pelote, compétitions européennes, Masters des Fêtes de Bayonne et également les événements ponctuels particuliers tels que le centenaire de la Fédération ou le mondial Biarritz 2022.

6°) Biarritz 2022

Dans le cadre de l'organisation du Mondial, la Fédération a créé et alimenté le site internet officiel, une page Facebook et un Instagram qui comptent chacun environ 1 750 abonnés.

Plusieurs conférences ont été organisées et divers communiqués de presse diffusés.

De nombreux supports de communication ont été créés pour l'occasion dont le logo officiel, des affiches, roll up, kakémonos, les supports intégrés dans la vitrine de la Mairie de Biarritz, des timbres collecteurs avec La Poste...).

La commission communication a été amenée à développer des collaborations avec les médias, un vidéaste, divers photographes.

Du fait de la transversalité de la communication dans une organisation, Loré a effectué diverses missions très variées pour le Mondial.

Remerciement à Margarita Alija pour son aide précieuse et tout le travail effectué dans le cadre des relations avec les presses française et étrangères à l'occasion de ce Mondial.

7°) Divers

Loré Eguzquiza est également appelée à travailler avec les différentes commissions fédérales, le secrétariat et la DTN.

Ex. de collaboration :

- La Commission Technique et Pédagogique a pu développer une charte graphique spécifique, mettre en forme divers documents et présentations, créer le logo officiel de la Pelote Académie et promouvoir cette nouvelle compétition.

- Travail conjoint avec la DTN et le référent Formations du CNF, pour l'obtention de la certification Qualiopi et création des pages relatives au CNF et à la formation, mise à jour des données sur la formation et du document pour la collecte de la taxe d'apprentissage.

- Création de la carte de vœux de la Fédération Française de Pelote Basque

- Valorisation d'événements tels que : Pelote contre la Faim, Journée internationale des droits de la Femme (8 mars), octobre rose, recrutements des Pôles (Bordeaux et Toulouse)...
De par sa fonction, Loré Eguzquiza a intégré et travaillé au sein des comités d'organisation du Mondial Biarritz 2022 et du Championnat d'Europe 36m à Toulouse.

La fédération est bien consciente de l'importance de la communication aujourd'hui et la volonté de s'améliorer fait déjà ses preuves.

Développement du volet audiovisuel grâce à la participation de deux bénévoles motivés et actifs Jeanne Lassartesse et Laurent De Elizondo.

Formation et mise à disposition des moyens techniques au Trinquet Moderne (caméras).

17. Interventions des personnalités

Xavier Cazaubon, président de la Fédération Internationale de Pelote Basque, prend la parole évoquant notamment le Sport olympique, l'Arbitrage, le Dopage (WADA Agence Mondiale Antidopage), les futurs Championnats du monde 2026 à San Luis en Argentine et 2030 à Bilbao.

Il présente toutes ses félicitations au Comité français d'organisation pour la réussite des Championnats du Monde Biarritz Pays Basque 2022.

18. Questions diverses

- M. Marc CMBET, président du Toulouse OAC, demande si la FFPB va marquer l'anniversaire de Robert Bonnafous, les 100 ans.

Le président Lilou Echeverria répond favorablement. Il est déjà prévu qu'une délégation FFPB se rende à Toulouse pour fêter cet anniversaire.

19. Clôture de l'assemblée générale ordinaire par le président M. Lilou Echeverria

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire général.



Le Secrétaire Général,
René HARDOY



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA

PJ : 2

Lien vers Document AG 2023 : https://www.ffpb.net/wp-content/uploads/2023/03/BROCHURE-AG-FFPB-20230323_BD.pdf